



**REPUBLIQUE DE GUINEE**  
Travail - Justice - Solidarité

## **MINISTRE DU BUDGET**

**PROJET DE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 2024**  
**COMMUNICATION DE MONSIEUR LE MINISTRE DU**  
**BUDGET**  
**AU CONSEIL NATIONAL DE LA TRANSITION**

**Facinet SYLLA**

31 Juillet 2024

Monsieur le Président du Conseil National de la Transition,

Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Mesdames et Messieurs les représentants du Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD),

Mesdames et Messieurs les Présidents des Institutions Républicaines,

Honorables Conseillers Nationaux,

Monsieur le Ministre Conseiller à la Présidence de la République, Chargé des Relations avec les Institutions Républicaines,

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,

Monsieur le Gouverneur de la Banque Centrale de la République de Guinée,

Mesdames et Messieurs les Membres du Corps Diplomatique et Représentants des Institutions Internationales accréditées en Guinée,

Madame la Gouverneure de la Ville de Conakry,

Madame la Présidente et Messieurs les Présidents des délégations spéciales des communes de Conakry,

Mesdames et Messieurs les Hauts Cadres de l'Administration Publique,

Mesdames et Messieurs les membres du personnel de l'administration parlementaire,

Mesdames et Messieurs les représentants du secteur privé et de la société civile,

Mesdames et Messieurs,

Distingués invités,

C'est avec un immense honneur et un profond sens de responsabilité que je participe aujourd'hui, pour la première fois, à cette noble tradition parlementaire qui consiste à présenter à votre auguste Assemblée les grandes lignes du Projet de Loi de Finances Rectificative (PLFR) 2024, tel qu'élaboré par le Gouvernement.

Avant de commencer, je voudrais exprimer ma profonde gratitude envers le **Tout-Puissant Créateur** pour ses innombrables bienfaits pour notre pays et remercier mes parents pour les sacrifices consentis pour que je me tienne devant vous cet après-midi.

C'est également le lieu de remercier **Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'État, le Général de Corps d'Armée Mamadi DOUMBOUYA** et son **Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Monsieur Amadou Oury BAH**, pour la confiance placée en ma modeste personne pour diriger le prestigieux Ministère du Budget.

A cette occasion, et au nom du Gouvernement, permettez-moi de vous exprimer notre satisfaction pour le dévouement et l'engagement dont vous faites preuve dans la conduite de vos travaux, au service de l'intérêt supérieur de notre pays.

**Monsieur le Président du Conseil National de la Transition,  
Honorables Conseillers Nationaux,**

La présente communication vise à vous informer des ajustements opérés sur les objectifs budgétaires définis dans la Loi de Finances Initiale 2024, en réponse aux évolutions économiques et sociales intervenues depuis son adoption, tant au niveau national qu'international.

**Sur le plan international**, nous observons la poursuite des conflits Russo-Ukrainien et ceux du Moyen Orient, avec leurs impacts négatifs sur la croissance économique mondiale.

**Sur le plan national**, nous notons la persistance des effets de l'incendie du principal dépôt d'hydrocarbures de Kaloum sur divers secteurs de l'économie, les effets de la crise énergétique mais aussi, de façon positive, le démarrage effectif de certaines composantes importantes des infrastructures du projet Simandou.

Dans ce contexte, il est impératif de réévaluer les priorités de l'Etat et de réajuster en conséquence le budget afin de garantir la stabilité économique et la protection de nos concitoyens, notamment les plus vulnérables.

**Monsieur le Président du Conseil National de la Transition,  
Honorables Conseillers Nationaux,**

L'élaboration de ce projet de loi de finances rectificative est sous-tendue essentiellement par les éléments ci-après :

- le besoin urgent de soutenir les ménages et de renforcer leur pouvoir d'achat, tout en assurant une gestion rigoureuse de nos finances publiques ;
- la révision à la baisse de l'objectif de croissance de l'économie à 4,2% contre 5,4% initialement projetée ;
- la réduction du ratio déficit budgétaire afin de maintenir la viabilité de la dette ;
- l'augmentation prévisionnelle nette des recettes intérieures de 2% ;
- la hausse des charges relatives aux remboursements des titres d'Etat pour 556 Mds, suite aux dernières informations communiquées par la BCRG ;
- le faible niveau de mobilisation de certains instruments de financement, notamment les obligations du Trésor et les emprunts obligataires, en raison de l'étroitesse du marché financier intérieur ;
- la constitution des garanties pour 48 millions USD, dont 20 millions USD pour l'importation des produits pétroliers par la SONAP et 28 millions USD pour le contrat de cession d'énergie entre la SENELEC et l'EDG ;
- la ratification des mouvements de crédits intervenus au cours de l'exécution du budget initial ;
- la prise en compte de l'appui budgétaire de la Banque Mondiale et du Fond Monétaire International, sous forme de prêt, d'un montant total de 121,5

millions USD pour l'atténuation de l'impact de l'incendie du dépôt des hydrocarbures de Kaloum sur nos finances publiques.

**Monsieur le Président du Conseil National de la Transition,  
Honorables Conseillers Nationaux,**

L'évolution du contexte macroéconomique a conduit à la modification des hypothèses de base qui ont sous-tendu l'élaboration de la Loi de Finances Initiale 2024, dont entre autres :

- le Produit Intérieur Brut (PIB) nominal qui augmente de 17,2% par rapport à la LFI 2024 ;
- le taux de croissance du PIB révisé à 4,2% ;
- l'inflation qui enregistre une progression de 1,4 point de pourcentage pour atteindre 10,3% ;

Ces modifications ont abouti à une révision des objectifs budgétaires définis dans la LFI 2024 de la façon ci-après.

#### ***En matière de recettes***

Les prévisions sont à 30 742 Mds, soit une progression de 2,7% par rapport à la LFI 2024.

La pression fiscale qui en résulte s'établit à environ 12 % du PIB, contre 13 % dans le budget initial. Cette baisse s'explique principalement par les avantages fiscaux accordés pour soutenir les investissements massifs en cours dans notre pays, notamment la réalisation du gigantesque projet Simandou.

Pour la mobilisation des recettes intérieures, les régies contribueront comme suit :

- la Direction Générale des Impôts à hauteur de 53% ;
- la Direction Générale des Douanes pour 37% ; et
- la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique pour 10%.

En ce qui les recettes extérieures, elles sont révisées à la hausse de 21%. Elles concernent les dons projets et programmes d'investissement ainsi que les appuis budgétaires dans le cadre du Fonds Commun de l'Education (FCE)

#### ***En matière de dépenses***

Les prévisions sont portées à 38 650 Mds, soit un accroissement de 2,6% par rapport à la LFI 2024. Elles se décomposent en budget général pour 37 274 Mds (96%) et en Budget d'Affectation Spéciale (BAS) pour 1 376 Mds (3,6%). Les dépenses d'investissement de ce budget révisé représentent environ 40% des dépenses totales de l'Etat et sont financées par les ressources intérieures à hauteur de 56%. Ceci traduit la volonté du Gouvernement à orienter plus de ressources dans la réalisation des investissements pour résorber le déficit d'infrastructures du pays.

**Monsieur le Président du Conseil National de la Transition,  
Honorables Conseillers Nationaux,**

Les prévisions révisées des recettes et des dépenses budgétaires dégagent un solde déficitaire de 7 908 Mds, soit un déficit de 3,3% du PIB, contre un déficit initialement prévu 3,8%.

Pour garantir la soutenabilité budgétaire et maintenir l'équilibre financier, ce déficit est entièrement couvert par un financement net résultant des opérations de financement clairement identifiées pour 20 687 Mds de ressources et pour 12 779 Mds de charges.

**Monsieur le Président du Conseil National de la Transition,  
Honorables Conseillers Nationaux,**

L'élaboration de ce projet de loi de finances rectificative pour 2024 s'inscrit dans la continuité de la mise en œuvre de la Vision de Refondation de l'État et de moralisation de la gestion publique, prônée par **Son Excellence, Monsieur le Président de la République**, et traduite dans la déclaration de politique générale de Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

La préparation de ce projet de LFR a été guidée par les principes de transparence, d'inclusivité et de responsabilité qui exigent une gestion rigoureuse de nos finances publiques. Cela inclut l'optimisation des dépenses de l'Etat en éliminant les gaspillages et en priorisant les investissements à fort impact économique et social. La transparence et la reddition des comptes seront au cœur de notre action avec l'objectif que chaque franc dépensé, serve au mieux l'intérêt général. A ce titre, un accent particulier a été mis sur :

- la maîtrise des dépenses publiques, particulièrement au niveau des biens et services ;
- la mise en œuvre des mesures de réformes pour accroître les capacités des régies dans la mobilisation des recettes ;
- la poursuite de la réhabilitation du réseau routier et des aéroports à l'intérieur du pays, l'amélioration de la desserte de l'énergie, ainsi que la construction d'hôpitaux, de centres de santé et d'écoles dans les zones défavorisées ;
- le maintien des efforts budgétaires dans plusieurs secteurs clés, notamment la défense et la sécurité ainsi que l'énergie ;
- la poursuite de la mise en œuvre du chronogramme de la transition.

**Monsieur le Président du Conseil National de la Transition,  
Honorables Conseillers Nationaux,**

Ce projet de loi de finances rectificative accorde une place importante aux priorités sociales de la Transition, à travers :

- l'appui aux ménages touchés par l'incendie du dépôt de Kaloum par des transferts monétaires, la reconstruction des maisons et des écoles détruites aux alentours du site ;
- l'équipement et l'opérationnalisation des huit centres d'hémodialyses à Conakry et l'intérieur du pays afin de réduire progressivement les évacuations sanitaires de nos concitoyens ;

- la finalisation de l'acquisition de six écoles privées par l'Etat pour améliorer la qualité de l'éducation primaire et secondaire ;
- l'application progressive de la revalorisation des salaires des fonctionnaires et des pensions des retraités ; et
- le soutien au secteur de l'énergie à travers des allocations supplémentaires pour améliorer la desserte de l'électricité et relancer les activités économiques.

**Monsieur le Président du Conseil National de la Transition,  
Honorables Conseillers Nationaux,**

Pour la réduction de la cherté de la vie et la facilitation de l'approvisionnement des populations en denrées de premières nécessités, les mesures suivantes sont poursuivies :

- le maintien des subventions sur l'importation du riz, du sucre et des produits pétroliers ;
- l'application de l'interdiction de l'exportation de certains produits de premières nécessités;
- la réduction du délai et du coût de dédouanement des marchandises aux frontières par l'utilisation de scanners supplémentaires récemment acquis ;
- le renforcement de l'opérationnalisation 24h/24 du Port Autonome de Conakry avec le soutien de la gendarmerie et de la police pour la sécurisation des livraisons nocturnes des marchandises.

**Monsieur le Président du Conseil National de la Transition,  
Honorables Conseillers Nationaux,**

Le projet de loi de finances rectificative pour 2024, soumis à votre examen et adoption reflète notre engagement à répondre efficacement aux défis actuels et à préparer un avenir meilleur pour tous nos concitoyens.

Votre soutien à ce projet réaffirmera notre volonté collective de renforcer la stabilité économique et sociale de la Guinée.

**Monsieur le Président du Conseil National de la Transition,  
Honorables Conseillers Nationaux,**

Telle est la synthèse du Projet de Loi de Finances Rectificative 2024, soumis à votre haute bienveillance, pour lequel nous sollicitons votre adhésion

**Je vous remercie.**